



## Compte rendu du conseil d'administration du Comité Départemental de Badminton 89

**Vendredi 22 juin 2018, 19h30 à AILLANT-SUR-THOLON.**

Présents: Jean-Marc CÊTRE, Maxime BUTTURI, Samuel DESCHAMPS, Stéphanie FISHER, Pascal LEFEBVRE, Jean-Michel PIERRELEE, Bruno POTHIER, Emmanuel BRAULT.

Absents excusés: Emilie FAURE, Eddy PINEL, Eric KRÄHENBÜHL, Yan CORVELLEC.

Absente : Myriam BOURCIER

### **Ordre du jour:**

1°)Préparation AG du 6/07/2018.

2°)Organisation compétitions jeunes sur la saison. Remplacement des TZJ.

3°)Interclubs 2018/2019.

4°)Projet calendrier.

5°)Compte rendu de l'exercice et projet de budget 2018/2019.

6°)démarche licenciation club.

7°) AG de la Ligue.

### **1°)Préparation AG du 6/07/2018.**

L'AG du comité se déroulera le vendredi 6 juillet à 19h30. Jean-Marc CÊTRE a sollicité le Comité Olympique pour avoir une salle à l'espace 89 ou à la maison des sports. Si aucune salle n'est disponible, il verra avec le club d'Auxerre ou Joigny.

Tous les clubs ont été informés.

L'ordre du jour de l'AG sera:

- Appel des représentants
- Constatation du quorum
- Approbation du Procès Verbal AG
- Rapport moral du Président



- Rapport des présidents de commission
- Approbation des comptes définitifs de l'exercice clos le 31/08/2017
- Présentation des comptes du CDBAD 89 au 30/06/2018
- Approche budget saison 2018/2019
- Approbation coût du timbre 2018/2019
- Projet embauche cadre technique dans l'Yonne
- Projet compétition, championnat, interclubs
- Elections nouveaux membres
- Questions diverses

## **2°)Organisation compétitions jeunes sur la saison. Remplacement des TZJ.**

Les Sambad et TZJ seront remplacés par les CDJ ( circuit jeune départemental).

Les TRJ seront remplacés par les CRJ circuit jeune régional).

## **3°)Interclubs 2018/2019.**

Un appel à candidature a été fait pour trouver un responsable interclubs pour la saison prochaine, Maxime Butturi jouera en interclubs régional, il ne pourra donc pas gérer les journées. Maxime propose de préparer et d'envoyer les fichiers la semaine précédente aux clubs et club qui reçoit, ou pour faciliter la gestion, trouver une personne qui gère les interclubs départementaux.

Benoit CHAISY pourrait aider sur une journée.

### **Dates proposées:**

- 2/12/2018
- 6/01/2019
- 24/02/2019 (pendant vacances scolaires)
- 7/04/2019



#### **4°)Projet calendrier.**

DAD : 10/11/2018

STAGE JEUNES: 12/12/2018

CDJ (ex sambad): 13/10/2018 à NOYERS/ANCY

CDJ: 15/12/2018

CRJ: 16/03/2019 à TONNERRE

Tournoi SENS : 20/10/2018 ou 27/10/2018 ou 3/11/2018

Tournoi TONNERRE : 24/11/2018

Tournoi CBNA: 23 et 24/04/2019

#### **Championnats départementaux:**

Simple seniors/jeunes: 2 et 3/02/2019

Double seniors /jeunes: 9 et 10/03/2019

#### **5°)Compte rendu de l'exercice et projet de budget 2018/2019.**

Nombre de licenciés dans l'Yonne au 5 juin: 600

348 adultes

243 jeunes

9 mini bad

Financièrement = 1367€

2 jeunes sont validés pour l'arbitrage ( HEINTZ Manon et FISHER Emmy ) en plus de DELIGAND Nicolas. Les autres stagiaires n'ont pas atteint leur quota.

Les principes de gestion sont identiques.

La levée de timbre a augmenté ( il n'y en avait pas eu l'année précédente), idem pour les frais d'arbitrage.

Par rapport au budget fixé, il y a quelques écarts car tous les stages jeunes prévus n'ont pu avoir lieu (2 sur 4) ainsi que certaines formations.

Lors de l'AG, JMC demandera qui veut s'inscrire pour une/des éventuelles formations, mais il ne fera pas de relance.

Une "commission technique" pourra soumettre ses idées, ses attentes en fonction des besoins des jeunes pour les stages.



La prévision budgétaire reste quasi identique.

Le point important sera le recrutement d'un cadre technique.

JMC, Bruno POTHIER, Renan FURIC ont eu une réunion de travail, et tous s'accordent à dire que dans l'Yonne il faut:

- des compétences.

- recruter un cadre qui "tienne la route".

Un CV (d'Axel) a été étudié mais après réflexion, il ne répondrait pas aux attentes. Il aurait du mal à définir les objectifs.

- la candidature se tourne vers Yan CORVELLEC. Il a été réintégré sur les commissions ETR. Renan FURIC joue le jeu et une certaine équité semble être retrouvée.

JMC a rencontré Corinne PINTENEAU. Elle pourra apporter très peu financièrement. L'orientation se tourne vers la gestion des techniciens et la direction des sports au conseil général. Yan CORVELLEC possède des compétences qu'ils n'ont pas et une embauche par le conseil départementale serait intéressante.

Le délai de réflexion/de mise en place est fixé au 1er janvier 2019. Il reste un semestre pour finaliser le projet.

Les clubs auraient à cotiser pour bénéficier des compétences de ce cadre technique. Les clubs auront le choix de s'investir ou non.

Le budget sera fait avec Jean Michel PIERRELEE après l'AG de la Ligue.

#### **6°) démarche licenciation club.**

Florian DE LA HUERTA a fait la démarche d'envoyer un mail recensant les différentes prises de licence au sein des clubs.

Tous les clubs doivent licencier tous les joueurs à la fédération.

#### **7°) AG de la Ligue.**

JM PIERRELEE et E BRAULT iront avec JM CÊTRE à l'AG du 30 juin 2018 à Beaune.

Un conseil d'administration s'est tenu le 1er juin. Tous les sujets n'avaient pas été traités lors de la première réunion le 1er mai.

Une embauche à la Ligue semble impossible par rapport au budget présenté.



Le budget a été refusé car il ne tenait pas compte de tous les points présentés en conseil d'administration.

E. LUCANTONIO, V. MARCUS et D. BERTRAND démissionnent du CA.

Fin de la réunion à 10h.

Stéphanie Fisher, secrétaire CDBad89.